BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE

B.P. 180 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél : **03 26 66 39 97** (répondeur)
C.C.P. Châlons 390-58 E
Permanences le vendredi de 14h30 à 16h30 au siège de la Société : 13, rue Pasteur à Châlons-en-Champagne
Courriel : **academie.chalons@free.**fr – Site web : **http://academie.chalons.free.fr**

N°27 **1er trimestre 2010**

L'église Sainte-Thérèse de Châlons-en-Champagne et ses cloches (page 5)

AGENDA DU PREMIER SEMESTRE 2010

Séances – programme mis à jour

Samedi 16 janvier 2010 – **salle de Malte** – 14h30

Assemblée générale :

Ordre du jour :

1) Rapport moral
2) Rapport financier
3) Renouvellement du quart sortant du Conseil d'Administration (voir aussi page suivante)
3) Questions diverses

Nos collègues qui ne pourraient venir à notre Assemblée Générale pourront remplir et nous faire parvenir le pouvoir découpable, en dernière page (4ème de couverture).

Communication :

Véronique Beaulande *Les sanctuaires à répits au Moyen-Age dans la Marne*

Samedi 6 février 2010 – salle de Malte – 14h30

Michel Chossenot, Guy Venault *La Marne, rivière vivante.*

Mme Boucher *Nouveaux regards sur Agnès Sorel, la Dame de beauté.*

Samedi 13 mars 2010 – salle de Malte – 14h30

Sylvette Guilbert *Chapeaux et aumusses : les chanoines de la cathédrale de Châlons cardinaux (13ème-15ème siècles)*

Alain Villes *Les flèches de la cathédrale de Châlons (17ème-19ème siècles).*

Samedi 24 avril 2010 – salle de Malte – 14h30

Sylvain Mikus *La Marne à l'heure américaine : Buffalo Bill à Reims et Châlons en 1905*

Elisabeth Yverneau *Les visites de Charles de Gaulle dans la Marne*

APPEL DE COTISATION : La cotisation 2010 a été fixée, lors de la dernière assemblée générale, à la somme de 36 Euros.

PERMANENCE

Au siège de la société, chaque vendredi de 14h30 à 16h30.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme tous les deux ans, nous devons procéder au renouvellement des sièges arrivés à leur date d'échéance.
Trois sièges sont, cette année, soumis au renouvellement. Ils sont actuellement occupés par MM. Feuvrier, Regnault et Gallois.
Deux autres sièges sont vacants (ils étaient occupés par MM. Ravaux, décédé, et Tronquoy, démissionnaire)
Il y a donc, en tout, cinq sièges à pourvoir. Les personnes qui souhaiteraient se présenter aux suffrages de l'Assemblée Générale voudront bien se déclarer candidats auprès de notre président. Les membres sortants peuvent, bien sûr, se représenter. Nous rappelons que la durée du mandat est de huit ans.
Le bureau sera ensuite renouvelé : les postes de vice-président, secrétaire et secrétaire adjoint devront être pourvus.

INFORMATIONS PRATIQUES
Volumes anciens : tarifs de vente

1 volume : **année en cours** : 34 euros
années anciennes : de 2006 à 2008 : 30 Euros
de 1980 à 2005 : 25 euros
avant 1980 : 20 euros

Tables (volumes 2 et 3, le volume 1 est épuisé) : 34 euros
Plusieurs volumes : remises effectuées :
De 2 à 5 volumes : - 20 % De 6 à 10 volumes : - 30 %
De 11 à 20 volumes : - 40 % A partir de 21 volumes : - 50 %
Cotisation 2009 : 35 Euros.
Cotisation2010 : 36 Euros.
Frais de port : 6 euros par volume de 400 pages (autre format nous consulter).
Vous pouvez également venir chercher les volumes au siège de la Société (r.v. possible au 03.26.64.43.71.)

NOUVELLES TABLES :
Les tables 1980-2006 sont toujours disponibles au siège.

PROMOTION DU TRIMESTRE

Pourquoi ne pas offrir à un proche un volume de la Société ? Nous proposons, de nouveau, une promotion sur les publications de la Société **parues depuis 1990** :

Années 1990 à 2006 : 10 Euros l'unité.

Années 2007 et 2008 (colloque l'Epine) : 28 Euros l'unité, 50 Euros les deux années.

Année 2009 : 25 Euros.

Cette offre est exclusivement réservée aux adhérents à jour de leur cotisation.

ETUDES MARNAISES 2010

La préparation du volume Etudes Marnaises pour 2010 avance. Le comité de lecture s'est réuni deux fois depuis septembre et a relu l'intégralité des articles confiés à la Société. Le volume devrait rassembler une dizaine d'articles sur 150 à 200 p. environ.

Le sommaire est , pour l'instant, arrêté comme suit :

Jean-Yves Sarrazin	*Des notaires protestants à Châlons aux 16ème et 17ème siècles.*
Bernard Ducouret	*Précisions sur l'ancienne intendance de Châlons-en-Champagne*
Jean-Paul Barbier	*Jean Chrisosthome Guillaume*
Jean-Jacques Charpy, Hubert Guérin	*Le docteur Remy de Châtillon et Mareuil-le-Port.*
Bruno Bourg-Broc	*Du maire nommé au maire élu : Hippolyte Faure*
Frédéric Destremeau	*Henri de Toulouse-Lautrec, Jeanne Wenz ou les Quatre-Saisons (1886-1887).*
Sylvain Mikus	*Le Charretier de la Providence : Georges Simenon et son commissaire Maigret dans la Marne en 1930*
Marie-Céline Damagnez	*L'usine Mallet, à Saint-Memmie*

BULLETIN DES AMIS DE LA CATHEDRALE

La nouvelle association des Amis de la Cathédrale de Châlons-en-Champagne, qui a déjà recruté 70 membres en six mois, vient de réaliser son premier bulletin. Il se présente sous la forme d'une brochure de 40 p., de format A4. Il est proposé au prix de 7 Euros (l'adhésion de 10 Euros comprend le bulletin). Au sommaire :

* La cathédrale de Châlons – présentation générale (1er épisode : la cathédrale romane).
* La bulle de Pascal II du 25 mai 1107 pour Saint-Etienne de Châlons.
* Le Christ de douleur de la cathédrale de Châlons-en-Champagne
* La bibliothèque du chapitre de la cathédrale en exposition.
* La restauration de l'orgue Abbey de la cathédrale.
* 20 ans autour de la cathédrale : chronique bibliographique.

L'EGLISE SAINTE THERESE DE CHALONS EN CHAMPAGNE et ses cloches (1)

par Sylvain Mikus, secrétaire

Jusqu'au Second-Empire, l'espace situé au sud des actuelles Allées Paul Doumer et à l'ouest du finage de Saint-Memmie n'était pratiquement composé que de maraîchages, avec quelques maisons de jardiniers. Mais dès 1872, l'arrivée de réfugiés Alsaciens-Lorrains provoque une augmentation soudaine de population à Châlons, qui est encore, à l'époque, une ville ceinte par des murs d'octroi qui gênent son extension. Il faut donc construire de nouveaux logements dans les arrières cours et surélever les maisons existantes (2). Emile Le Roy paraît l'un des premiers qui, dans *Simples observations sur les octrois de Châlons* (1875), insiste sur la nécessité de raser les murs de 1820. Le conseil municipal venait justement d'être saisi d'une demande de cession gratuite des terrains entre les portes Sainte-Croix et Saint-Jean pour qu'une société construise en lieu et place « des habitations commodes et agréables » (3). Deux ans plus tard, l'ingénieur De La Barre-Duparcq présente un plan de développement de la ville au conseil municipal. Ce projet, adopté le 9 mars 1877, prévoyait d'agrandir la ville

[1] Pour lui conserver toute son actualité, cet article a été écrit dans un temps très réduit (trois semaines). Il ne peut donc être complet et des approximations peuvent avoir échappé à la relecture (n.d.a.).
[2] On voit encore aujourd'hui, dans Châlons, plusieurs maisons surélevées à ce moment.
[3] Emile Le Roy, *Simples observations sur les octrois de Châlons*, Châlons : Le Roy, 1875, pp. 28-29.

d'un quart de sa superficie environ. Son auteur se veut l'héritier des entreprises de l'intendant Rouillé d'Orfeuil qui, un siècle auparavant, avait considérablement remodelé la partie sud-ouest de Châlons. Le nouveau quartier, dont les rues devaient se croiser à angle droit, aurait été délimité, à l'est et à l'ouest, par deux grandes avenues diagonales de 30 mètres de largeur reliant le rond-point de Bagatelle, aménagé au 18ème siècle, avec les points de passage majeurs de la ville : Allées de forêts et porte Saint-Jean. Malgré l'enthousiasme soulevé, ce projet n'a pas été réalisé. On constate seulement la construction de plusieurs maisons de jardiniers dans les années 1880-1890 (4). Il ressurgit cependant, sous une forme plus ambitieuse, à partir de 1919, alors que les architectes Octave Gelin, nouvel architecte départemental, et Marcel Auburtin, prix de Rome, établissent le premier grand projet d'urbanisme châlonnais. Ce projet, dont l'histoire est d'une complexité extrême, sera partiellement réalisé : c'est à lui qu'on doit l'aménagement des rues perpendiculaires à l'avenue du général de Gaulle. Dès les années vingt, une chapelle de secours en bois dessert la population du nouveau quartier, trop éloignée des centres paroissiaux (cathédrale au nord, Saint-Memmie à l'Est, Sarry au Sud). Un dépouillement des dossiers de permis de construire dans le quartier nous permet de nous faire une idée de son évolution :

1905-1910 : 41 permis
1911-1915 : 38 permis
1916-1920 : 5 permis
1921-1925 : 57 permis
1931-1935 : 146 permis
1936-1940 : 36 permis

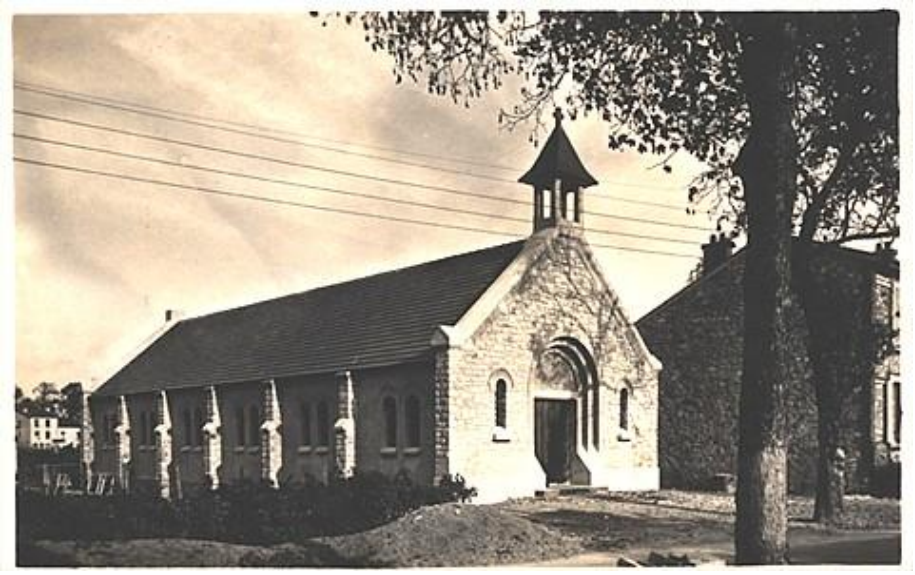

On peut considérer que l'accroissement des constructions dans le faubourg Sainte-Croix résulte, pour les années vingt, de l'application du plan Gelin-Auburtin, mais le chiffre record des années 1931-1935 paraît surtout dû à la loi Loucheur.

C'est justement au début des années 30 que se construit, au sud de Bagatelle, un nouveau quartier dit « la Maltournée », et dont l'axe est l'actuelle avenue des Alliés. C'est là que Mgr Tissier, évêque de Châlons, décide la construction d'une chapelle dédiée à Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, dont la bénédiction a lieu le 29 octobre 1931. L'architecte chargé de sa construction est Maurice Maybel, qui avait déjà produit plusieurs édifices religieux dans le diocèse (5). Bien

[4] Sylvain Mikus, « Vieux Architectes de la Marne – 1 – Charles Marie Dubois », *Champagne Généalogie*, n°123, juin 2009, p. 110-114

[5] Maurice Maybel est né vers 1882. Habitait place Sainte-Croix. Installé comme architecte à Châlons en 1911-1912. Elève de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts (1903-1911), il n'a pas obtenu de diplôme, mais a été médaillé en 1901, 1902, 1909. Architecte des Monuments Historiques. Architecte de la coopérative de Suippes et de Saint-Hilaire le Grand. On lui doit les mairies-écoles et les églises de Saint-Hilaire le Grand et de Souain. Vice-Président de la Société des Architectes de la Marne. En 1911 il travaille en collaboration avec Auguste Jossier et en 1919 avec Octave Gelin. Agrandissement du Crédit Lyonnais

que située sur la paroisse de la cathédrale, la chapelle était desservie par le curé de Sarry. Sept ans plus tard, cette chapelle est érigée en cure. Le premier desservant en est l'abbé Collombar. A la fin de la deuxième guerre mondiale, Mgr Tissier fait le vœu qu'une église serait édifiée en l'honneur de Sainte-Thérèse si son diocèse était épargné pendant la Libération. En 1948, l'abbé Jean Lebar est nommé curé de la paroisse. Il va se révéler d'une extraordinaire activité et devient le principal promoteur de la future église paroissiale. La première pierre est bénie par Mgr Pierrard, avec la contribution de Mgr Petit, évêque de Verdun, le dimanche 5 octobre 1958. L'architecte est Aubert, de Reims, l'entrepreneur est M. Cames. La première partie de l'église est livrée au culte le 19 mars 1961 : six travées sur neuf initialement prévues, avec un bas-côté au sud. Ce dernier est entièrement garni de verrières

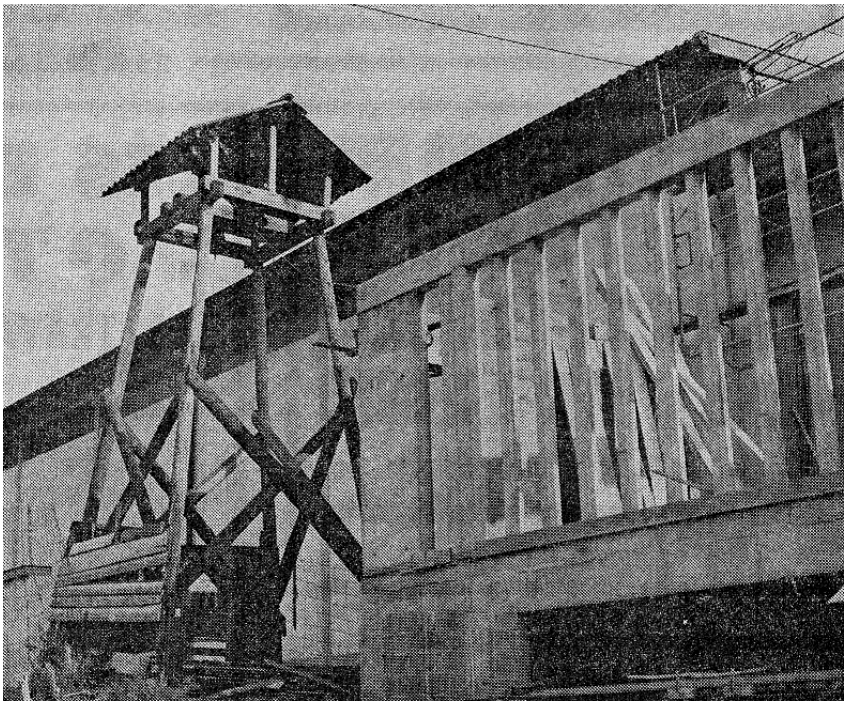

en pavés de verre posées par des moines de l'abbaye de Saint-Benoit sur Loire. Un ancien orgue de salon de John-Marie Abbey (1922) prend place sur la tribune (6). Le fond de la nef est provisoirement fermé par un mur de briques rouges. Un clocher en bois, rustique, mais robuste, et familièrement surnommé « le mirador », est installé un peu plus tard. Deux cloches y prennent place, la plus grosse provenant de la chapelle de l'avenue des Alliés, désacralisée et vendue (7).

Après 13 ans d'interruption, les travaux reprennent en 1974, mais avec un programme simplifié (le transept évoqué en 1961 est abandonné). La nef et le bas-côté sont alors rallongés d'une travée pour servir de

chœur liturgique, et on ajoute une chapelle pour les offices de semaine (dite chapelle des matins). Comme la paroisse et le diocèse ne peuvent réunir les fonds nécessaires à cette nouvelle tranche, l'abbé Lebar paye lui-même les travaux. Le jour de la fête de sainte Thérèse de 1974 a lieu le déplacement de la première pierre bénie en 1961 et la

---

(détruit), en collaboration avec Paul Masson, construction du nouveau Petit-Séminaire des allées Paul Doumer (projet de 1914). Nombreuses maisons particulières à Châlons.

[6] Jean-François Baudon, *Orgues en Champagne-Ardenne, tome 3 : Marne*, Châlons : DRAC Champagne-Ardenne, 1993. J'ai réalisé, en 1996, un inventaire du matériel de cet instrument qui a été imprimé dans l'éphémère *Bulletin des Amis de l'Orgue de Châlons-en-Champagne*, en 1997 ou 1998.

[7] Cette chapelle existe encore, mais elle a été transformée en magasin de bureautique.

repose de la première pierre de la chapelle de 1931 (8). Les travaux sont enfin terminés en 1975.

En 2000, un balancement anormal du clocher de 1975 est diagnostiqué, et il est alors décidé, par sécurité, de cesser les sonneries. A la suite d'une longue réflexion, il a été décidé de ne pas restaurer le clocher existant, qui présentait des défauts de conception, et d'en construire un neuf. M. Rigaud, architecte à Châlons, a imaginé le nouvel ensemble architectural en béton armé, inauguré le 6 décembre 2009, et qui combine côte à côte une flèche aigüe et un rectangle, dit « boîte à cloches » (9). L'entreprise Hazebouck de Châlons-Saint-Memmie a été chargée de la remise en état de la partie campanaire et de la confection d'un nouveau beffroi métallique. Les cloches ont été dotées de montures métalliques neuves ; les jougs précédents, qui dataient de 1975, étaient hors d'usage et irrécupérables. De plus, l'installation nouvelle a été montée en rétrolancé, et non plus en lancé franc. Dans ce système, le mouton est placé très haut par rapport à l'axe de rotation et la cloche pivote presque sur elle-même. Par rapport au lancé franc, l'effort mécanique est réduit de presque moitié. Le battant ne bouge presque pas, « c'est la cloche qui, dans son balancement, prend le battant au passage » (10). Ce système comporte cependant un défaut : il réduit le rayon de volée, et donc la force de frappe du battant ; la cloche ne développe donc pas toutes ses richesses harmoniques. Il faut cependant reconnaître que l'état précaire des anses et des lèvres de la plus ancienne des trois cloches n'eût guère permis d'envisager son maintien en lancer franc, à moins d'envisager une restauration soignée de cette dernière (11).

Voici maintenant quelques éléments sur ces cloches, que chacun pourra aller aisément observer sur place grâce à la nouvelle configuration.

Cloche 1

Cette cloche mesure 55,5 cm de diamètre et pèse environ 100 kg. Elle sonne le Fa4.

---

[8] *L'Union Républicaine de la Marne*, n°19.722 ; *L'Union*, n°9.229, 9 octobre 1974, p. 2. Ces coupures de presse font partie du dossier sur l'église Sainte-Thérèse conservé à l'évêché de Châlons. Je remercie M. Lecoq de me l'avoir aimablement communiqué.

[9] *L'Union* s'est plusieurs fois fait l'écho de l'évolution du projet et des travaux. La feuille d'information paroissiale contient aussi de nombreuses informations.

[10] Dominique Bollée, *in Acte des 1ères journées nationales de campanologie*, Châlons : Association des amis du carillon de Notre-Dame en Vaux, 1992, p. 91.

[11] Actuellement, les trois cloches sonnées ensemble présentent un défaut de synchronisation qui devrait être résolu par un réglage. Le battant de la cloche 2 rebondit et la frappe n'est pas nette. La cloche 1 n'est pas tout à fait verticale.

Elle porte l'inscription suivante sur la face antérieure :

Maria Aemilia,
XXV Martii MDCCCXCIX,
Léone PP. XIII
RR. DD. Michaele Andrea Latty epo. Catalau.
DD. Victo. Molard et B. Florion. Vic. Gener.
Aem. M. Denizet, Min. semin. Si. Memmii superiore,
Benedicta

Sur la face postérieure :

In excelsis sonitus Laetitiae. 1. Paral XV
Meis puer. tinnitibus
Servaére discas tempora.
Dum ludis, oras, aut studes,
Dormis ve, ego sum vox dei
Non est qui resistat voci tuae.
Judith, XVI.

En bas : « Paintandre frères fondeurs à Vitry Marne ».
L'ornementation de cette cloche est d'une rare finesse : écusson de la fonderie Paintandre, crucifixion, médaillon représentant l'Immaculée conception, guirlande de roses. L'ensemble est d'une finition irréprochable et montre le niveau de perfection auquel la fonderie Paintandre était parvenue (12).

Cloche 2

Elle pèse environ 70kg et sonne le Sol4. Offerte par l'abbé Lebar, elle aurait été obtenue par la refonte d'une cloche antérieure. Elle porte l'inscription suivante :

En mémoire de Fernand Lebar
& de Gabrielle Prieur son épouse
bienfaiteurs de cette église
dédiée à Ste Thérèse de Lisieux
l'an MCMLXXV je fus placée ici
pour chanter l'appel de Thérèse
à l'amour & à la confiance

Et plus bas :

« Bollée maître fondeur à Orléans »

Cette cloche est revêtue d'une ornementation conventionnelle, de style néo-roman, et d'un médaillon représentant sainte Thérèse de Lisieux. L'ensemble de cette décoration est peu soigné : les motifs manquent de finesse et la frise est mal raccordée.

Cloche 3

Cette cloche pèse environ 45 kg et sonne le La4 du diapason moderne.
« + PIERRE BRAUX SEVR DE FLEURENT MAIRY [ECHEVIN] ET DAMOISELLE // PERRETTE DE MORILLON MONT FAICT FAIRE AV MOIS D'AOVST 1601 »
Cette cloche, vieille de 400 ans, est, de très loin, la plus ancienne encore en service à Châlons. Les donateurs sont d'importants notables châlonnais de l'époque d'Henri IV. Sous l'inscription se trouvent trois blasons, dont le dessin est approximatif, mais que les armoriaux

[12] M. Michel Picart a publié, dans les *Mémoires de la Société Sciences et Arts de Vitry-le-François*, un article sur les frères Paintandre, qui furent en leur temps des fondeurs de cloche réputés.

permettent d'identifier aisément : on trouve ainsi, de gauche à droite, les blasons des familles Braux, Morillon et Cuissotte (ci-après, de gauche à droite) :

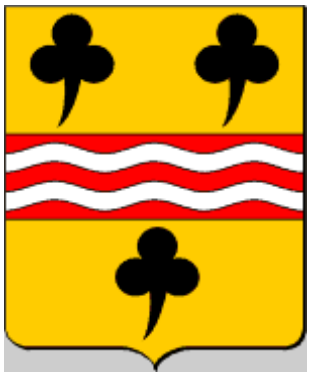

Le nom de Pierre Braux peut être relevé ici et là dans l'abondante bibliographie régionale. Sa pierre tombale en marbre, qui se voyait naguère à Notre-Dame en Vaux, dans la chapelle d'Espense, est perdue depuis longtemps, à moins qu'elle ne soit devenue illisible et méconnaissable, mais son inscription en a été heureusement conservée (13). Nous savons qu'il était seigneur de différents lieux (Florent, la Croix en Champagne, Dommartin la Planchette, Mairy-sur-Marne, Allemanche, le Boschet, Maisons). En 1578, il est trésorier de France, puis, en 1591, lieutenant des habitants de Châlons. Peu après l'assassinat du roi Henri III (1589), il fait partie des notables châlonnais qui signent l'acte d'adhésion solennelle de la ville à la cause d'Henri IV : « les habitants de ceste ville de chaalons conserveront ladite ville en l'obéissance et dévotion du légitime successeur de la couronne de France, suyvant, et en contynuant la présente résolution desdits habitants de vivre et de mourir en l'obéissance dudit seigneur roi, en conservant pour ledit successeur légitime de la couronne de France lesdits habitants en la religion catholique, apostolique et romaine » (14). Il a été marié en premières noces à Jacquette Cuissotte, dont il a eu plusieurs enfants (d'où la présence du blason des Cuissotte), puis, en secondes noces à Perrette de Morillon, qui avait des enfants d'un premier lit, mais n'en a pas eu avec Pierre Braux. Grâce à Louis Grignon, nous savons même qu'il habitait sans doute à côté du Tripot de la Truie qui File, situé dans l'actuelle rue de Latouche (15). Parmi ses enfants, nous trouvons mention de Pierre, seigneur de Florent, capitaine de cavalerie ; Thomas, abbé de Moirement ; Cosme, trésorier de France ; Philippe, contrôleur général des finances ; Louise, mariée à Robert de Geresme, vicomte des Essarts ; et enfin Marie (décédée en 1643), qui s'est mariée en 1595 avec Renaud

[13] Cette inscription a été publiée par Anatole et Edouard de Barthélémy, *Recueil des pierres tombales des églises et couvents de Châlons-sur-Marne*, Paris : Champion, 1888, p. 177, notice n°334. Le même auteur reproduit aussi les épitaphes de plusieurs autres membres de la même famille, et aussi de la famille Cuissotte et Morillon. La place réduite de notre bulletin nous empêche de les reproduire à nouveau ici.

[14] Edouard de Barthélémy, *Histoire de la ville de Châlons-sur-Marne*, p. 309-310

[15] Louis Grignon, *Topographie historique*, 1889, p. 313-314.

de Goujon de Thuisy, seigneur de Thuisy, Vraux et Lusches, sénéchal héréditaire de Reims, lieutenant général pour le roi en son armée de Champagne, Président et lieutenant général au présidial de Reims (décédé en 1611 et inhumé en l'église Saint-Hilaire de Reims). Marie eût, à son tour, quatre enfants de Renaud Goujon de Thuisy : Jérôme de Goujon de Thuisy, seigneur de Thuisy, Vraux, Florent, la Croix, Saint-Mard les Rouffy, président au bureau des finances de Champagne ; Claude, seigneur de Vraux, la Croix et Saint-Mard (décédé en 1650) ; Perrette, mariée à Claude de Salenove, seigneur du Bricot ; et Louise enfin, qui fut religieuse de l'abbaye Saint-Pierre de Reims (16).

La famille de Jacquette Cuissotte, première femme de Pierre Braux, est, au début du 17ème siècle, et depuis longtemps, l'une des plus influentes de Châlons. Limitons-nous ici à citer quelques informations glanées au cours de nos lectures. Le 6 décembre 1421, le Conseil de ville se réunit chez M. Cuissotte (17). Crespine Cuissotte, veuve de Jean Moyne, offre en 1507 une verrière de la Passion à la cathédrale de Châlons, et une autre sur le même sujet pour Saint-Alpin en 1521, où elle fonde également une chapelle ; une récente découverte permet de l'identifier comme la donatrice du retable de Fromentières (vers 1525), que Maxence Hermant pense avoir été commandé pour l'église Saint-Alpin de Châlons (18). D'autres membres de la famille Cuissotte comptent parmi les bienfaiteurs de l'église Saint-Alpin : don d'une verrière de la Vie de la Vierge dans les années 1520 aux frais de Marguerite Cuissotte, veuve de Nicolas le Quateur, et du chanoine Jean Cuissotte (19) ; en 1521, Charles Cuissotte, chanoine de la cathédrale de Châlons et curé de Saint-Alpin, offre une verrière du Mariage de la Vierge (20). La même année, Nicolas Cuissotte fait partie des habitants de Châlons chargés de trouver des logements à 3000 homme de pied (21). Marguerite Cuissotte paraît avoir été propriétaire des *Heures de Margot à l'usage de Reims*, entre 1539 et 1547 au moins (22). Marguerite Cuissotte de Gizaucourt, était mariée à Thierry de L'Hospital, qui fut capitaine royal de Châlons en 1551, puis après une interruption, à partir de 1574 (23). Dans la deuxième moitié du XVIème siècle, Jean de Morillon, Loys Cuissotte et Nicolas Cuissotte habitent successivement le même hôtel particulier, situé à l'emplacement de l'ancienne bibliothèque municipale, 1 rue d'Orfeuil (24). Les noms de Jean Lallement et Marguerite Cuissotte, sa femme, qui vivaient dans la seconde moitié du XVIème siècle, figurent sur un vitrail de l'église Notre-Dame en Vaux. En 1561, le chanoine Robert Cuissotte fait partie d'une députation envoyée au roi pour lui demander d'empêcher les protestants de s'assembler (25). En 1675, François Cuissotte est syndic du clergé (26). En 1678, le sieur Cuissotte sert d'intermédiaire entre le bureau des Hôpitaux de Châlons et les marguilliers de Notre-Dame pour le transfert des verrières de la chapelle Saint-Jacques dans les bas-côtés de

---

[16] De la Chenay Desbois, *Recueil de généalogies pour servir de suite ou de supplément au dictionnaire de la noblesse*, t. XIV, ou second des suppléments, Paris : Badiez, 1784, p. 607-608. Compléments dans A. et E. de Barthélémy, *Recueil… op. cit.*

[17] Edouard de Barthelemy, *Histoire de la ville de Châlons-sur-Marne*, 1883, p. 267.

[18] Maxence Hermant, « L'Enluminure à Reims à la fin du Moyen-Age », *La Vie en Champagne*, n°56, 4ème trimestre 2008, p. 7. M. Hermant est revenu sur ce sujet dans le *Bulletin des amis de la cathédrale de Châlons*, n°1.

[19] *Ibid.*

[20] *Ibid.*

[21] Olivier Caruso, *Mémoires de la SACSAM*, 1997, p. 151.

[22] Maxence Hermant, *op. cit.*

[23] Edouard de Bathelemy, *Histoire de Châlons sur Marne*, 1883, p. 298-299.

[24] Louis Grignon, *Topographie historique*, 1889, p. 165.

[25] Edouard de Barthélémy, *Histoire de la ville de Châlons-sur-Marne*, 1883, p. 280.

[26] Gilbert Cherest, *Mémoires de la SACSAM*, 1973, p. 148, note 144.

la collégiale (27). Il existe également un lien entre la famille Cuissotte et le peintre Ledart (28). Bien que ces informations, réunies pour les besoins de cet article, soient hétéroclites, point n'est besoin d'être grand savant pour remarquer qu'il existait, dans la famille Cuissotte, une tradition de mécénat.

La famille de Morillon est moins connue que la précédente ; nous en trouvons trace dans les registres de la paroisse Saint-Alpin. Louis Grignon note qu'en 1507, Pierre de Morillon, Jean le Cerf et Jean Dorigny font donner le Mystère de la Passion en l'hôtel du Pourcelet (29). En 1519, le même Pierre de Morillon va quérir du foin dans le Perthois pour garantir les réserves de la ville ; la même année, il fournit des provisions puisées dans ses propres greniers (30). Deux ans plus tard, il est dit « contrôleur des ouvrages et des deniers communs », chargé de mettre en place un inventaire des subsistances de Châlons pour le quartier de la Porte-Marne ; il fait partie des habitants chargés de trouver des logements à 3000 homme de pied (31). En 1592, Jean de Morillon, seigneur de Marne-la-Maison, Coupetz, la Bardolle et Reims-la-Brûlée, conseiller du roi, lieutenant civil et criminel du baillage de Vermandois au siège de Châlons, était propriétaire de la maison portant actuellement le numéro 5 de la rue Carnot (maison de R. Sellier, puis L. Bourgeois) (32).

De toute évidence, et pour nous résumer, cette cloche a été offerte par des personnes qui représentent trois des plus importantes familles châlonnaises, et dont certains membres sont connus pour leurs libéralités. On peut donc avancer que cette cloche, bien que modeste, est un chaînon dans une tradition familiale de mécénat.

Quant au reste, d'où peut bien venir cette cloche ? Aussi incroyable que cela paraisse, aucun témoignage n'a pu nous éclairer sur ce point. L'origine châlonnaise ne fait pour nous l'ombre d'un doute. Mais il est fort possible que cette cloche ait plusieurs fois voyagé depuis 1601, à en juger par l'histoire mouvementée des édifices religieux de la ville épiscopale.

Notre enquête ne fait que commencer ; nous ne perdrons pas de vue cette interrogation. Peut-être, à force de patients dépouillements, trouverons-nous, par d'heureux hasards, quelque élément de réponse.

Noël 2009

SACSAM - ASSEMBLEE GENERALE DU 16 JANVIER 2010

POUVOIR

Je soussigné (nom) _____ (Prénom) _____,

ne pouvant assister à l'Assemblée Générale de la SACSAM du samedi 16 janvier 2010, salle de Malte à Châlons-en-Champagne, donne pouvoir à M./Mme _____ pour voter en mon nom.

Date et signature :

---

[27] Louis Grignon, « Notre-Dame en Vaux – Description », *Mémoires de la SACSAM*, 1882-1883, p. 209 (note).

[28] Jean-Pierre Ravaux, *Mémoires de la SACSAM*, 1995, pp. 169 note 14, 172 note 33 et 176.

[29] Louis Grignon, *Topographie historique,* 1889, p. 162. Edouard de Barthélémy, *Histoire de la ville de Châlons-sur-Marne*, 1883, p. 144.

[30] Olivier Caruso, *Mémoires de la SACSAM*, 1997, p. 150-151.

[31] *Ibid.*, p. 151.

[32] Louis Grignon, *Topographie historique*, 1889, p. 232.